



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Adhésion à l'Institut de l'économie circulaire – complément de la délibération du 19 mai 2016

Séance du 30 juin 2016
Convocation du 24 juin 2016
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le trente juin à 19 h 38, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-quatre juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mmes Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, MM. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Dauger, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
M. Patrice Pattée par Mme Chantal Brault,
M. Jean-Louis Oheix par M. Thibault Hennion,
Mme Roselyne Holuigue-Lerouge par M. Philippe Laurent,
M. Thierry Legros par Mme Isabelle Drancy,
Mme Sakina Bohu par Mme Florence Presson,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier

Etaient absents :

M. Xavier Tamby,
Mme Catherine Lequeux

Secrétaire de séance :

M. Timothée Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 30 juin 2016

OBJET : Adhésion à l'Institut de l'économie circulaire – complément de la délibération du 19 mai 2016

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Institut de l'économie circulaire en date du 10 février 2014,

Vu sa délibération du 19 mai 2016 décidant l'adhésion de la Ville à l'Institut de l'économie circulaire,

Considérant la nécessité de compléter sa délibération du 19 mai 2016,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de compléter sa délibération du 19 mai 2016 décidant l'adhésion de la Ville à l'Institut de l'économie circulaire pour donner mandat au représentant du conseil municipal au sein de cet Institut pour veiller à la définition et mise en œuvre d'une fiscalité adaptée en matière d'économie circulaire.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Philippe Laurent", is written over the text "Le maire".